

**MAIRIE DE MONTMOREAU****- 16190 -**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :**D_2023_04_23**Date de convocation du conseil : **31 mars 2023**Nombre de conseillers en exercice : **26**Nombre de conseillers présents : **19**

Nombre de votants : **21**
(M. HERBRETEAU, M. DEMESSEMAKERS, Mme CHARRANNAT et Mme VRILLAUD ne prennent pas part au vote)

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette
Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Objet : **Vote des subventions aux associations pour l'année 2023**

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Lors de sa réunion du 13 mars 2023, la commission Finances a étudié les propositions de subventions de la commission Vie Associative.

La commission propose donc une attribution de subventions ainsi qu'il suit :

Nom de l'Association	Montant proposé
ADMR	2 000,00 €
AJM Intersections	13 000,00 €
AAPMA Bassin de la Tude	400,00 €
Amicale Boules de St Amant	200,00 €
Amicale des donneurs de sang	1 000,00 €
Amicale des résidents de l'EHPAD des Orchidées	120,00 €
Association des Anciens Combattants	100,00 €
Ass Promotion veau de Chalais	0,00 €
Ass Henry de Bournazel	100,00 €
Ass des Parents d'élèves	250,00 €
Ass des Parents d'élèves (exceptionnelle)	750,00 €
Voyage Ecole Maternelle (déjà attribuée)	400,00 €
Aventure et liberté	150,00 €
Chorale "Si on chantait" St Eutrope	400,00 €
Club du 3ème âge	350,00 €

La Band'Aignes	700,00 €
La Band'Aignes (exceptionnelle)	900,00 €
Comité des Fêtes de Montmoreau	5 000,00 €
Feu Artifice Montmoreau	5 000,00 €
Comité d'animation de St Amant	700,00 €
Comité d'animation de St Eutrope	700,00 €
Comité d'animation de St Laurent	700,00 €
Feu Artifice St Laurent	1 100,00 € €
Croix Rouge 2023	850,00 €
Croix Rouge 2022	850,00 €
Foyer Socio Culturel Collège	900,00 €
LADAP	250,00 €
LISAM	200,00 €
Médailles Militaires	90,00 €
Maison Familiale Rurale Sud Charente 80 € /enfant (3)	640,00 €
Maison Familiale Chevanceaux	80,00 €
MOSC	600,00 €
Respire Jazz (PERCHAUD Roger)	1 500,00 €
TED 16/GDS	60,00 €
Université Populaire	100,00 €
Voyage pour tous	50,00 €
AJM Peinture	500,00 €
Autres	
Association Sun Dance	500,00 €
ULM Club Montmorélien	250,00 €
Espace Numérique Sud Charente	1 000,00 €
Espace Numérique Sud Charente (exceptionnelle)	4 000,00 €
Société de Chasse Montmoreau St Cybard/St Eutrope	200,00 €
Société de Chasse de St Laurent	200,00 €
Société de Chasse de St Amant	200,00 €
Société de Chasse d'Aignes et Puypéroux	200,00 €
Association des commerçants	2 000,00 €
TOTAL	48 740,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants,

VALIDE la proposition de la commission énumérée ci-dessus.

PRECISE que les demandes reçues ultérieurement seront étudiées au fur et à mesure de leur réception, après avis de la commission.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 12/04/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN